




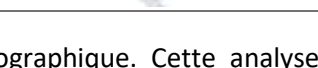


RÉUNION 02

LE 07/06/2021

Présents :

PARTICIPANTS	QUALITE	SIGNATURES
JANAUDY LAURENT	Adjoint délégué	
SCHWEITZER Nicolas	Maire	
HASTOR Sylvie	Adjoint	
PRABET Claude	Adjoint	
Romel Jean-Luc	EBR	
Catherine Duong	EBR	

L'objet de la réunion est de présenter le diagnostic urbain sociodémographique. Cette analyse permettra d'en déduire les principaux enjeux à considérer lors de la révision de la carte communale.

- **Contenus de la présentation**

La présentation projetée à l'occasion de cette réunion est jointe au présent compte-rendu.

Ont été abordés les points suivants :

- Le contexte géographique et urbain de la commune, les enjeux environnementaux, les risques naturels et industriels, les servitudes d'utilité publique, les entités urbaines (centralité et hameaux) ;
- Les prescriptions du SCOT Bourg-Bresse Revermont (définition de l'enveloppe urbaine, des dents creuses, du foncier en extension, allocation d'extension foncière totale pour la commune, carte de l'état 0 à partir de laquelle les extensions sont calculées...) et du Plan Local d'Habitat (nombre de logements à produire/ nombre de logements sociaux à réaliser) ;
- L'évolution de la population sur la base des dernières données INSEE 2017, structure par âge et par sexe, composition des ménages, présence des ménages dans leur logement ;
- La population active et emploi sur la commune (scolarisation, population active, rapport à l'économie) ;
- L'évolution et la composition du parc de logements, les caractéristiques du parc de résidences principales sur la commune, le parc social présent sur la commune, les logements autorisés sur la commune, estimation du nombre de logements en 2020 ;

-Activités économiques, emplois sur la commune, emplois salariés sur la commune, les établissements¹ et les entreprises² présentes sur la commune, artisanat, commerces et bureaux, activités agricoles, activités de carrière, ICPE, tourisme et équipements ;

-Activités agricoles et forestières, état des lieux de l'activité agricole sur la commune, présentation de la règle de réciprocité autour des bâtiments d'élevage et leurs annexes ;

- **Echanges divers**

ICPE : la commune indique que la société PRESLY identifiée comme une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) n'est plus en activité.

PAC : La commune a transmis le Porter à Connaissance (PAC) au bureau d'études. Le PAC comprend les informations relatives aux projets de l'État, les études existantes notamment en matière de prévention des risques ou de protection de l'environnement ainsi que les données disponibles en matière d'habitat, de déplacements, de démographie et d'emplois.

Logements sociaux : l'urbaniste explique qu'en 2020, on compte 12 logements locatifs sociaux (bailleur social SEMCODA). La commune indique qu'il faut compter en plus, 12 logements (parc privé/commune). Selon la base de données nationales, sur ces 12 logements sociaux (SEMCODA), 2 sont attribués en 2019. La commune indique qu'en réalité les 12 logements sont attribués.

Allocation foncière en extension : selon les données du SCOT entre 2015 et 2020, la commune a consommé 1.5 ha foncier dont 0.5ha investis dans les dents creuses. Au regard du SCoT BBR, la commune disposerait d'une allocation d'extension restante de l'ordre de 0.5ha à l'horizon 2035 en plus du potentiel existant en intra urbain. Ces données issues du SCOT sont à reconsidérer en prenant en compte les dernières autorisations d'urbanisme admises sur la commune ces dernières années (décompte à faire en prenant en compte les PC, PA, DP en vue de construire). Il s'agira de questionner le chargé de projet du SCOT BBR quant au taux de rétention de 2 admis pour les PLU.

Fromagerie : vérifier le caractère industriel de cette activité (revente+transformation)

AOP/AOC : L'urbaniste indique que la commune n'est concernée par aucune AOC.

Néanmoins elle se situe dans les aires d'appellation IGP suivantes :

¹ *au sens de l'INSEE, sont des unités de production, géographiquement individualisées, de biens ou services dépendantes d'une unité légale qui peuvent être situées sur ou en dehors de la commune (un supermarché qui appartient à une chaîne de ce type d'enseigne est un « établissement » dont la chaîne est « l'unité légale »)*

² *Les unités légales sont pour l'INSEE les entités juridiques des entreprises. Elles peuvent être composées de plusieurs établissements. Cette catégorie donne à connaître les sièges d'entreprises présents sur la commune. Ces données ne prennent pas en compte les unités légales relevant de l'agriculture.*

- Volailles de Bresse, poularde et chapon de Bresse,
- Volailles de Bourgogne,
- Volailles de l'Ain
- Ain blanc, rosé, rouge

La commune indique que les Volailles de Bresse constituent une AOP/AOC et que la crème et le beurre bénéficient également de l'appellation AOC/AOP. Ces données seront à vérifier par le bureau d'études.

- **Données à transmettre au bureau d'étude :**

- Dernières données concernant le nombre d'habitants (données communales),
- Confirmer que la société OXYANE est tournée vers l'activité de séchage et de stockage de grains et qu'il n'y a pas d'activités de vente,
- Transmettre l'arrêté des 2 canalisations de transport de matières dangereuses (produits chimiques + gaz naturel haute pression) qui font l'objet d'un arrêté de servitude publique (18/01/2019),
- Vérifier qu'il n'existe pas de modification du périmètre de la servitude AC1 relative aux abords des monuments historiques (rayon actuel de 500m - Ferme de Bevay),
- Liste des logements vacants sur la commune en 2020,
- Liste des logements sociaux (bailleur/privé/commune) et taille des logements sociaux sur la commune (exemple : T3/T4),
- Mise à jour de la liste des artisans et des commerçants,
- Préciser/confirmer l'activité de la fromagerie (revente transformation ?),
- Vérifier l'existence d'une copie du droit de fortage relatif à l'exploitation d'une carrière identifiée au Nord du bourg,

- **Calendrier de la prochaine réunion**

- **12/07/2021 : définition de l'enveloppe urbaine et foncier mobilisable en dents creuses**